

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 18 décembre 2023**

**OBJET :**  
**Recours au service civique**

**Rapporteur : Mme CADET**  
**Délibération n°4**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou d'une personne morale de droit public.

Dans le cadre d'un service civique, le jeune est chargé d'accomplir une mission d'intérêt général auprès du public, principalement sur le terrain, dans un des domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation (transition écologique, santé, inclusion, lien intergénérationnel...) et favorisant la cohésion nationale et la mixité sociale.

L'objectif de l'engagement de service civique est, à la fois, de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils peuvent gagner en compétences, prendre conscience des diversités sociales et culturelles de la société et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Le Service Civique est donc avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, titulaires ou non de formations.

L'accueil d'un jeune en service civique repose pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics sur l'obtention d'un agrément délivré pour 3 ans renouvelables, au vu notamment de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et à prendre en charge des volontaires.

Le service civique, dont la mission s'étend de 6 à 12 mois à hauteur de 24 heures minimum par semaine, donne lieu à une indemnité de 600,94 € par mois, dont 81 % est pris en charge par l'Etat (soit 111,45 € par mois versés par la collectivité au volontaire).

Ce dispositif s'inscrivant dans la volonté de la municipalité de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets d'intérêt général leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble, il est proposé d'inscrire le centre communal d'action sociale d'Essey-lès-Nancy dans ce dispositif.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'autoriser Monsieur le Président à introduire, auprès de l'Etat, un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique et de procéder à ses éventuels renouvellements ;
- de donner son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément, et d'autoriser la formalisation de missions ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, avec les volontaires, les contrats d'engagement de service civique.

Il est précisé que les crédits nécessaires à l'accueil de jeunes en service civique seront inscrits au budget primitif 2024.

## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 décembre 2023.

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU MARDI 18 DECEMBRE 2023**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
Mme Nadine CADET – VICE-PRESIDENTE DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	14

**PRÉSENTS :**

Mmes Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

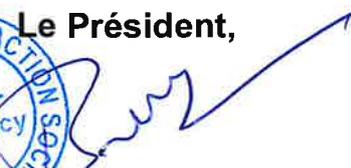
**POUVOIR :**

M. Michel BREUILLE à Mme Nadine CADET

**EXCUSÉES :**

Mmes Annette FRANCISCO, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

